

POUR LA SANTÉ
LE DÉPARTEMENT AGIT !



Journée
**PORTES
OUVERTES**

LES MÉTIERS DE LA SANTÉ T'INTÉRESSENT ?

DÉCOUVRE la NOUVELLE ANTENNE
de PREMIÈRE ANNÉE DE MÉDECINE

PASS71

DOSSIER DE PRESSE

PASS71

JOURNÉE PORTES OUVERTES
DES LOCAUX DE L'ANTENNE
DE PREMIÈRE ANNÉE DE MÉDECINE
À CHALON-SUR-SAÔNE

SAMEDI 31 JANVIER 2026



PASS71

JOURNÉE PORTES OUVERTES DES LOCAUX DE L'ANTENNE DE PREMIÈRE ANNÉE DE MÉDECINE À CHALON-SUR-SAÔNE.

Le Département de Saône-et-Loire a organisé, samedi 31 janvier 2026, une journée portes ouvertes dédiée à la présentation des locaux de la première année de médecine, qui ouvrira à la rentrée 2026 à Chalon-sur-Saône. Accueilli au 1, avenue Georges-Pompidou, l'événement, organisé de 10h30 à 17h, a rassemblé de nombreux futurs étudiants venus découvrir les espaces d'enseignement et les spécificités de cette nouvelle formation. Cette journée s'est déroulée en présence de Marc Maynadié, doyen de l'UFR des Sciences de Santé de l'Université Bourgogne Europe, ainsi que de l'équipe en charge du tutorat et du mentorat.

Penser l'offre de soins dans sa globalité est un enjeu de santé publique, mais aussi un enjeu démographique, d'aménagement du territoire et d'attractivité. En offrant la possibilité aux jeunes de pouvoir effectuer leur première année de médecine en Saône-et-Loire tout de suite après le baccalauréat, le Département entend faciliter l'accès aux enseignements en santé pour les jeunes de Saône-et-Loire et créer les conditions d'un retour des professionnels à l'issue de leurs études.

Après le Centre départemental de santé, la téléexpertise, Hippocrate71, Cap médecin71 ou encore le soutien à la recherche, l'ouverture d'une première année d'études de santé à Chalon-sur-Saône marque une nouvelle étape.

Cette première année de médecine est une réponse concrète aux difficultés rencontrées par les étudiants en santé : obstacles géographiques et logistiques pour accéder à des formations spécialisées.

- Certains jeunes ne souhaitent pas rejoindre une grande ville universitaire tout de suite après le bac.
- Certaines familles n'ont pas les moyens de prendre une location le temps d'une première année pour laquelle les abandons, les échecs sont une réalité.

Cette antenne PASS, c'est donner la même chance à tous. Les cours de santé se feront en distanciel (comme à Dijon). Un système de tutorat et de mentorat seront proposés, ainsi que des cours d'anglais médical dispensés sur site en présentiel.

LES OBJECTIFS POUR LES JEUNES SAÔNE-ET-LOIRIENS

> LE PASS SE FAIT TOUT DE SUITE APRÈS LE BACCALAURÉAT.

Avec cette antenne qui ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 2026, les jeunes Saône-et-Loirien(ne)s qui souhaitent faire médecine pourront le faire dans les mêmes conditions que celles proposées à Dijon où les étudiants poursuivront leur cursus..

Il permet ensuite d'intégrer, en 2^e année 5 filières : maïeutique ; médecine ; odontologie ; pharmacie et kinésithérapie.

L'objectif initial est qu'ils puissent commencer à tisser un réseau professionnel afin de faciliter leur retour en Saône-et-Loire, d'abord dans le cadre de l'externat, puis de l'internat, et enfin pour l'installation.

> LE CHOIX DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE A ÉTÉ MOTIVÉ PAR 3 CRITÈRES :

- Sites d'enseignement supérieur existants
- Proximité géographique avec Dijon
- Existence d'infrastructures d'accueil pour les étudiants

L'ouverture de cette antenne PASS est le fruit d'une démarche active du Département de Saône-et-Loire qui a fait acte de candidature auprès de l'Université de Bourgogne Europe. Elle est une vraie opportunité pour la politique de santé que conduit le président André Accary afin de lutter contre la désertification médicale. Une politique réfléchie, coordonnée, et de long terme. Déjà mis en place à **Nevers et à Auxerre, ce modèle a déjà fait ses preuves : à Nevers, 76 % des étudiants ont réussi leur première année en 2023-2024, un taux supérieur à Dijon.**

Au-delà de la réussite universitaire, le Département de Saône-et-Loire parie sur l'ancrage local : un étudiant formé ici aura plus de chances d'y faire son externat, son internat, puis de s'y installer.

- ➔ Faciliter l'accès aux enseignements en santé
- ➔ Créer les conditions d'un retour des professionnels à la fin de leurs études
- ➔ Assurer les mêmes enseignements qu'à Dijon
- ➔ Favoriser l'innovation sociale avec l'usage d'outils numériques et des approches participatives pour répondre aux besoins des étudiants.



**PROJET PORTÉ ET FINANCÉ
À 100 % PAR LE DÉPARTEMENT
DE SAÔNE-ET-LOIRE
715 000 € D'INVESTISSEMENT**

DE LA PACES AU PASS

La Première année commune aux études de santé (PACES) constituait la voie de passage conventionnelle pour accéder aux études des professions de santé : médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme, kinésithérapeute et pharmacien. Régie conjointement par le ministère de la Santé et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, elle se déroulait à l'Université au sein d'une unité de formation et de recherche de médecine et s'achevait par plusieurs concours des plus sélectifs de l'enseignement supérieur.

La PACES avait pour vocation de réglementer l'accès aux études des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien sur la base d'épreuves classantes caractérisées par un *numerus clausus* très sélectif. L'année s'achevait par quatre concours conditionnant le passage des étudiants en deuxième année des études de santé : le concours de médecine, le concours de chirurgie dentaire (odontologie), le concours de sage-femme (maïeutique) et le concours de pharmacie.

Pour remédier aux taux d'échecs et de réorientations élevés caractérisant la filière, un programme de sélection alternative aux concours de la PACES a été expérimenté, avant la suppression complète de la PACES à la rentrée 2020, remplacée par le **Parcours d'accès spécifique santé (PASS) et la licence option accès santé (LAS).**

L'ANTENNE PASS71 (PARCOURS D'ACCÈS SPÉCIFIQUE SANTÉ) À CHALON-SUR-SAÔNE

LES CONDITIONS DE TRAVAIL OFFERTES PAR L'ANTENNE DE CHALON-SUR-SAÔNE ASSURERONT UNE ÉQUITÉ TOTALE AVEC LES ÉTUDIANTS SUIVANT LES ENSEIGNEMENTS DEPUIS DIJON.



LES LOCAUX

- ➔ Un site de 450 m² à proximité de la gare et du centre hospitalier
- ➔ Un site d'enseignement à distance avec plusieurs salles équipées pour de la visioconférence
- ➔ 4 salles d'enseignement de visioconférence collective
- ➔ Un espace de détente, intégrant la bibliothèque pour l'accès aux ressources pédagogiques, et de petite restauration aménagé pour les pauses des étudiants
- ➔ 1 espace reprographie pour l'impression des documents nécessaires
- ➔ 1 bureau pour le personnel affecté en présentiel à l'antenne délocalisée

MAIS AUSSI

- ➔ Une capacité d'accueil a minima de 30 étudiants
- ➔ Une liaison informatique et de flux vidéo fiables à 100 % entre le site délocalisé et l'Université de Bourgogne Europe
- ➔ Du personnel de coordination (secrétariat pédagogique) avec l'Université de Bourgogne Europe, de surveillance et d'accompagnement des étudiants
- ➔ Une amplitude horaire large (7h30 - 20h)
- ➔ Des salles accessibles en dehors des heures de cours pour le travail individuel ou en groupe des étudiants
- ➔ Une bibliothèque avec les références universitaires nécessaires

TUTORAT ET MENTORAT : UN ACCOMPAGNEMENT COMPLÉMENTAIRE

À l'antenne PASS de Chalon-sur-Saône, les étudiants bénéficieront d'un double accompagnement afin de ne pas affronter seuls une année reconnue pour son exigence et son intensité.

TUTORAT : UN DISPOSITIF RECONNU ET STRUCTURANT

Le tutorat santé constitue aujourd'hui un pilier de l'accompagnement des étudiants inscrits en PASS ou en LAS.

À Chalon-sur-Saône, les étudiants de l'antenne PASS pourront **s'appuyer sur l'expertise de l'association de tutorat TeD Dijon**, qui déploie un **accompagnement complet** tout au long de l'année :

- ➔ colles hebdomadaires avec correction automatisée,
- ➔ préparation spécifique aux oraux et à l'éloquence,
- ➔ séances régulières de questions-réponses en présentiel et en visioconférence,
- ➔ tutorats en amphithéâtre et à distance, examens blancs.

À cela s'ajoutent des actions dédiées à **la qualité de vie étudiante** :

- ➔ sophrologie,
- ➔ gestion du stress,
- ➔ organisation du travail,
- ➔ parrainage par des étudiants expérimentés,
- ➔ mise à disposition de ressources pédagogiques (annales, sujets, concours blancs).

PASS71 PRÉSENT SUR PARCOURSUP

Depuis le 19 janvier 2026, les candidats peuvent s'inscrire sur Parcoursup et choisir la première année d'études de médecine proposée à Chalon-sur-Saône parmi leurs vœux d'orientation pour la rentrée universitaire 2026.

LE MENTORAT : LE PETIT PLUS QUI FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE À CHALON

En complément du tutorat universitaire, le Département de Saône-et-Loire a souhaité aller plus loin en créant **un dispositif inédit de mentorat**. Ce mentorat repose sur **l'engagement volontaire de professionnels de santé du territoire** – médecins, pharmaciens, sages-femmes, chirurgiens-dentistes et kinésithérapeutes, libéraux ou hospitaliers, juniors et seniors – désireux **d'accompagner humainement et individuellement les étudiants**.

L'objectif est multiple :

- ➔ prévenir le décrochage dès le début de l'année,
- ➔ faciliter l'intégration des étudiants,
- ➔ développer leur autonomie dans l'organisation du travail et la gestion du stress,
- ➔ créer un lien intergénérationnel fort avec les acteurs de santé locaux.

Fondé sur des rencontres régulières, individuelles ou en petits groupes, formalisées par une charte mentor/mentoré et articulées sans chevauchement avec le tutorat, ce dispositif se veut à la fois **souple, bienveillant et structurant**. Un appel à candidatures a été lancé fin décembre 2025 par le Président du Département auprès des ordres professionnels et des centres hospitaliers. **Une vingtaine de professionnels de santé** se sont d'ores et déjà portés volontaires pour accompagner les futurs étudiants de l'antenne PASS71 de Chalon-sur-Saône.

Grâce à cette approche croisée, à la fois pédagogique, humaine et professionnelle, les étudiants de l'antenne PASS de Chalon-sur-Saône seront **préparés, soutenus et confiants** pour franchir sereinement leur première grande étape vers les métiers de la santé.

- Plus de 100 professionnels de santé recrutés et salariés du Département
- Plus de 30 points de consultations répartis sur le territoire
- Plus de 40 000 habitants ont retrouvé un médecin traitant



10 ANS D'ACTIONS

DU DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE

AU SERVICE DE LA SANTÉ

Depuis 2015, le président André Accary fédère et innove pour dynamiser l'offre de soins dans le département de Saône-et-Loire. Dix ans après avoir commencer la réflexion, c'est un véritable projet global territorial qui se met en place, avec des innovations.

LE CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ

2017

CRÉATION DU CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ

2018

Ouverture des 4 premiers centres territoriaux et antennes de proximité grâce à la mise à disposition de locaux (cabinets médicaux désertés) par les communes et intercommunalités.

2019

Ouverture du 5^e centre territorial de santé à Mâcon

- 30 médecins généralistes
- Premiers internes en médecine générale
- Premières infirmières Asalée
- Premiers partenariats avec les Centres hospitaliers

2020

Déploiement de la téléconsultation dans tous les centres territoriaux de santé

2021

Ouverture du 6^e centre territorial de santé au Creusot

- 54 médecins généralistes
- Premiers spécialistes
- Développement des partenariats avec les hôpitaux
- Premiers partenariats avec des hôpitaux
- Premiers psychologues en partenariat avec l'ARS
- Première assistante médicale

2022

Déploiement de la téléexpertise et de la télémedecine en dermatologie

- Premiers infirmiers en pratique avancée
- 60 médecins généralistes
- Lancement des premières formations d'assistants médicaux

2023

Ouverture du 7^e centre territorial de santé à Louhans

- 63 médecins généralistes
- 8 spécialistes

2024

Déploiement des téléconsultations assistées via les assistants médicaux

- Nouveaux déploiements téléexpertise (cardiologie, rhumatologie, hématologie, endocrinologie...)
- Accueil des premiers stagiaires IPA (Infirmier en pratique avancée)

2025

Premiers terrains de stage mixtes ville hôpital pour internes en médecine générale
 Accueil premiers internes de spécialité gynécologie
 Premier terrain de stage ville hôpital praticiens associés
 Accueil de plus de 40 étudiants en médecine sur les différents centres
 Intervention du Centre dans 23 structures médico-sociales au plus près des patients

MAIS AUSSI... UNE OFFRE DE SOINS ÉLARGIE

- Une réponse pour désengorger les services d'urgences des hôpitaux avec des petites salles d'urgence dans les centres territoriaux et la participation à la permanence de soins
- Des consultations pour la protection maternelle infantile et l'aide sociale enfance et famille, en faveur des enfants de 0 à 6 ans et des mineurs non accompagnés
- Des évaluations auprès de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées)
- Des partenariats avec les Groupements hospitaliers de territoire Sud et nord, et l'Établissement public de santé mentale de Sevre

HIPPOCRATE 71

2024

Le nouveau règlement d'intervention a été établi en concertation avec l'ordre des médecins, l'union régionale des professionnelles de santé (URPS), l'association des jeunes médecins de Bourgogne, la CPAM et l'ARS.

Il intègre la mise à jour de certaines mesures de l'ancien dispositif :

- > Inscrire la totalité du département **en zone d'intervention**
- > **Bourse d'études en faveur des étudiants de 3^e cycle** d'études de médecine
- > **Bourse d'études en faveur des étudiants** en médecine à compter de **la 2^e année d'études**
- > Soutien aux investissements pour l'installation des professionnels de santé
- > **Aide aux cours de français médical** pour les médecins étrangers.

LA RECHERCHE MÉDICALE

2024

- > Avec l'appui du Département de Saône-et-Loire qui a permis de mettre en synergie l'ensemble des acteurs de santé du territoire, l'Association pour la recherche médicale en Saône-et-Loire (ARMSL) a remporté un appel à manifestation d'intérêt du ministère de la Santé. **C'est près de 2M€ pour la recherche** médicale en Saône-et-Loire.
- > **8 000 € pour l'organisation conjointe entre l'ARMSL et le Département de Saône-et-Loire** d'une journée départementale pour la recherche médicale en Saône-et-Loire en 2023 avec l'objectif de rassembler différents acteurs du monde scientifique, universitaire et médical, autour d'un même évènement.
- > **Prêt de 1,8 M€ au Centre hospitalier William Morey** pour l'achat d'un robot de chirurgie viscérale, urologique et gynécologique.

Et la création de nouvelles mesures :

- > Création d'un **fonds de soutien pour les déplacements des étudiants** de 1^{er} et 2^e cycles des études de médecine effectuant un stage en Saône-et-Loire
- > Création d'un **fonds de soutien à la construction, l'extension ou la réhabilitation de logements** pour des étudiants en médecine et études paramédicales
- > Création d'un **fonds de soutien pour des porteurs privés** de maisons de santé
- > Création d'une **aide au financement de dispositifs et projets médicaux innovants de santé connectée.**

CAP MÉDECIN 71

2026

Face aux enjeux majeurs d'accès aux soins et d'attractivité médicale, le Département de Saône-et-Loire a déployé en 2025 le dispositif Cap Médecin 71, une démarche structurée et ambitieuse destinée **à accompagner les médecins dans toutes les étapes de leur parcours professionnel et personnel** en Saône-et-Loire.

De l'installation à l'exercice quotidien, Cap Médecin 71 propose un accompagnement personnalisé, fondé sur **une connaissance fine des besoins des praticiens et des spécificités territoriales**. Ce dispositif repose sur la mobilisation d'un réseau étendu d'acteurs de santé locaux et institutionnels, favorisant une intégration durable et sereine des professionnels sur le territoire.

Le Département et l'ensemble des partenaires de santé réaffirment ainsi leur volonté commune de faire de la Saône-et-Loire une **terre d'accueil et d'épanouissement professionnel** pour les médecins, au service des habitants et de la continuité des soins.



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr